

Commission Documentaire du 13 mai 2026
Compte-rendu

**Rappel : toutes les conversations des commissions du SPI
sont réservées aux adhérent-es et restent confidentielles**

Ordre du Jour

France TV - LA FABRIQUE

Invité en présentiel au SPI : Sébastien Grandsire, Directeur délégué à la post-production

Droits voisins du producteur audiovisuel

Contentieux Look at Sciences - Intervention en présentiel de Vincent Gaullier et de son avocate Elisabeth de Azevedo

Arte GEIE

Chaînes TF1 : Ushuïa et Histoire TV

CNC - Avances et International

Lyon Capitale TV

Échange avec Olivier Attebi (Directeur) et Perrine Robert (Directrice des programmes) ainsi que Suzanne Gangloff (Coordinatrice) - en visio.

France TV – La Fabrique

Invité en présentiel au SPI : Sébastien Grandsire, Directeur délégué à la post-production

La Fabrique, branche de post-production de France Télévisions, dispose de **10 sites répartis en France**, principalement hébergés dans les stations régionales.

- **Capacités Techniques** : Elle est équipée pour gérer divers formats, de la HD classique à l'**UHD**, ainsi que le **DCP** pour les projections. Elle s'adapte aux nouveaux usages avec des formats verticaux (9/16e) pour les réseaux sociaux. Sur le plan sonore, elle passera à une chaîne complète en **Dolby Atmos** d'ici 2026.
- **Outils et Méthodes** : Les équipes utilisent principalement Avid, DaVinci Resolve, Premiere et Pro Tools. Pour faciliter la collaboration, trois outils de travail à distance sont mis en avant : **Rimo** (prise en main de machine), **Web Presenter** (visualisation seule) et **Collaborate** (outil de validation et de retouche à l'image près).
- **Formation et Ressources Humaines** : Un effort massif est fait sur la formation (300 jours de formation pour 100 personnes en deux ans). Un référent dédié à Nancy scrute les innovations technologiques et la cybersécurité.

- **Points de Tension** : Un débat persiste entre les producteurs et la direction concernant la récupération des projets sources (Pro Tools, DaVinci). Actuellement, la Fabrique ne livre que les "stems" (pistes éclatées) et non les projets complets, souhaitant garder la main sur les réglages techniques. Le Bureau Audiovisuel du SPI demande que ces éléments soient mis à disposition des productions à chacun des rendez-vous avec la Direction de La Fabrique de FTV.

L'IA est désormais intégrée au workflow de post-production, mais avec des limites strictes.

- **Usages techniques** : Elle est utilisée pour le **nettoyage sonore** (isoler des voix, retirer des bruits parasites comme des avions), l'**upscaling** d'images d'archives, le débruitage et la **colorisation** réaliste.
- **Politique de France Télévisions** : Le groupe a une charte claire : il refuse de **générer** des images ou des sons via l'IA pour des documentaires afin de ne pas altérer la réalité.
- **Responsabilité** : Si un producteur fournit une image générée par IA, il en assume la pleine responsabilité juridique et éthique. La Fabrique privilégie des outils comme **Adobe Firefly**, dont les droits d'entraînement sont certifiés.

Droits voisins du producteur audiovisuel

Contentieux *Look at Sciences* vs. Institut Henri Poincaré (IHP)

Intervention en présentiel de Vincent Gaullier et de son avocate Elisabeth de Azevedo

Jurisprudence : Le Droit Voisin du Producteur

Un point majeur concerne la victoire judiciaire de Vincent Gaullier après dix ans de procédure. Il a été accompagné par son avocate avec le soutien du SPI.

- **Le Conflit** : Le litige portait sur l'utilisation non autorisée de rushes par un institut de recherche (IHP).
- **La Décision** : La Cour de cassation a réaffirmé le **droit voisin du producteur sur le vidéogramme**. Ce droit est **autonome** et indépendant du droit d'auteur : il appartient au producteur du simple fait qu'il a financé et initié la première fixation de l'image (le tournage).
- **Application pour l'IA** : Ce droit offre une arme juridique pour s'opposer à la fouille de textes et de données (**Text and Data Mining**) par les modèles d'IA, même si le contrat d'auteur ne le prévoit pas explicitement.

État du marché et diffuseurs – Arte GEIE et Chaînes thématiques TF1

Arte GEIE : La stratégie évolue vers le "numérique d'abord" et les **coproductions européennes**. Une note du SPI vous sera envoyée sur ce sujet.

France TV : La **Direction des Savoirs** de France Télévisions sera dirigée par **Antonio Grigolini**. Elle s'inscrit dans une vaste réorganisation interne :

DGA des offres et de la stratégie Editoriale 8 directions éditoriales (Projet)



La Direction éditoriales des savoirs devrait globalement reprendre les prérogatives de l'ex-Direction des Documentaires. Il est important de noter que cette réorganisation s'accompagne de certains transferts de périmètre :

- « **Savoirs** » inclura les **magazines d'histoire** et les **magazines sur l'environnement**.
- **Le pôle Science** : Les contenus liés à la science seraient rattachés à la Direction de la Création
- Les **documentaires de consommation** (« doc conso ») ainsi qu'une partie des contenus testimoniaux (comme certains numéros d'*Infrarouge*) devraient quitter ce giron pour rejoindre le pôle « Vie Quotidienne » dirigé par Florent Dumont.
- Les contenus de **France TV Slash** seraient désormais rattachés à la Direction des Jeunes Publics.

France TV et YouTube :

FTV et YouTube: Un accord récent avec **YouTube** vise à y diffuser des contenus d'information entre autres « pour élargir l'accès aux contenus du service public et lutter contre la désinformation ».

Si FTV signe le même type d'accord en Doc et Fiction ce serait préjudiciable pour l'ensemble de la filière. Les producteurs s'inquiètent de la dilution de la valeur des catalogues et l'absence de partage des recettes publicitaires.

Cf. notre Communiqué de Presse *France Télévisions / YouTube : un accord à haut risque* :
<https://lespi.org/2026/04/communiqu-e-france-televisions-youtube-un-accord-a-haut-risque/>

Chaînes thématiques de TF1

Histoire TV et Ushuaïa TV en risque de disparition : ces 2 chaînes du groupe TF1 traversent une période d'incertitude majeure liée à la **renégociation de ces accords de distribution avec Canal+**. Une issue est attendue juste après le Sunny Side of the Doc (22-24 juin 2026). Canal+ cherche actuellement à réduire ses centres de coûts en France pour gagner en rentabilité. Un courrier intersyndical (SPI, USPA, Scam) a été adressé à Maxime Saada, patron de Canal+, pour demander le maintien de ces chaînes.

L'enjeu pour Canal+ semble être une négociation globale avec le groupe TF1 incluant la distribution de MyTF1 et le développement en Afrique, les chaînes thématiques comme Ushuaïa et Histoire TV n'étant pas la priorité absolue du distributeur.

- **Avances** : Possibilité de mobiliser jusqu'à 90 % du compte de soutien (contre 80 % auparavant).
- **Bonus International** : Réflexion pour déclencher le bonus dès 1 ou 2 préventes étrangères (au lieu de 3) afin de soutenir la coproduction internationale en crise. Négociation sur les mécanismes des aides en cours de discussion avec le CNC.

Lyon Capitale TV

Échange avec Olivier Attebi (Directeur) et Perrine Robert (Directrice des programmes) et Suzanne Gangloff (Coordinatrice) - en visio.

Cette chaîne lyonnaise, adossée au groupe Fiducial, se positionne comme un partenaire de complément pour les projets documentaires.

- **Apport en Industrie** : Elle propose un apport valorisé à environ **15 000 € par heure** de programme, principalement en mettant à disposition ses salles de montage (Adobe Premiere), d'étalonnage et son plateau.
- **Ligne Éditoriale** : Elle n'a pas de ligne stricte et soutient souvent des **premiers films** ou des œuvres sans ancrage territorial lyonnais spécifique. Elle intervient uniquement en **coproduction** (pas de préachat).
- [La documente de présentation de la chaîne est dans l'espace membres du site du SPI](#)

La prochaine commission Documentaire se tiendra le 7 juillet à 14h30.

Retrouvez à tout moment le calendrier du collège Audiovisuel [à ce lien](#)